

La réponse a "tout" d'un bon avocat

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **77 (1950)**

Heft 5

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-227257>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BILLET DE RONCEVAL

Les « nouvelles » autorités... !

Enfin ; on est tranquille pour quatre ans, mais on a passé par des traverses... Ouoh ! on n'en peut plus : on devrait bien construire des maisons de repos pour ceux qui sont militants aux élections !

On avait décidé, en petit comité, dans la cave à André, qu'on allait remuer toute la bande, vu qu'une Municipalité qui travaille depuis huit ans a besoin de renouveau. Quand on a réuni le grand comité, dans la cave à Marcel, on a commencé à se tirailler : les uns voulaient garder trois de l'équipe et nommer deux nouveaux, deux jeunes, comme on dit, bien qu'il n'y en ait point qui ait moins de quarante ! On a dû élargir le comité, et se retrouver, la semaine d'après, chez Jean-Louis, et à la cave, comme de bien entendu.

Là, on a passé une soirée magnifique, avec saucisses, et tout !... Mais, du côté de la politique, on a convenu d'attendre un peu, mais on a refait un comité, moins large, mais plus profond, comme a dit Alfred.

A force de peser les mérites de chacun, on s'est aperçu qu'ils étaient tous meilleurs les uns que les autres, et qu'on n'oserait pas en mettre un à l'affront, autrement dit qu'il fallait tous les reporter.

On ne s'est pas méfié du petit Léon : cette rosse a fait un comité rien que pour le bas du village, et ils ont présenté une liste. Un commerce de la metzance ! un brassage de tous les tonnerres : tellement que, en allant au vote, on avait le choix sur douze candidats.

Et il fallait les voir, des enfants de chœur ! Aimables, souriants, polis et avenants, prêts à vous avancer la lune et les étoiles sur un plateau, au premier geste. Gustave disait :

— Si c'est possible, c'est déjà fait ! Et si c'est impossible, je suis là pour le faire !

On a eu des jours inoubliables : on vous offrait à boire avant qu'on se soit aperçu de sa soif. Un nous a offert le cinéma, l'autre la fondue, celui-ci avait fait venir des vacherins de La Vallée.

Bref ! un vrai paradis. Et on n'osait pas refuser, alors qu'on savait bien qu'on ne voterait pas pour ces admirables et généreux donateurs. On s'est dit : s'ils donnent tout maintenant, ils ne sauront plus qu'offrir après !

alors, autant remettre les mêmes et repartir avec une équipe de bonne commande.

Et on a renommé les mêmes, pour quatre ans. Comme disait le petit Léon :

— On a joui de la considération, on a été bien nourri, bien abreuvé, on n'a rien promis à personne, et on est resté les maîtres quand même !

Jacques disait :

— Ça me fait penser au vieux meunier qui disait : « J'ai un vieil âne, têtue, gourmand, lunatique, et tout ! Seulement, je le connais ! Un autre, ce serait une éducation à refaire !

Saint-Urbain.

La réponse a « tout » d'un bon avocat !

Un bon avocat ne se laisse jamais prendre sans vert. Témoin cette petite histoire arrivée récemment à Me X...

Un client vient le consulter et lui expose son cas :

— Voilà, dit-il. J'ai un voisin dont je suis séparé par une palissade. Quelques-unes de mes poules sont entrées dans son jardin et il les a empoisonnées. Ai-je un recours contre lui ?

— Certainement, dit l'avocat. Il a détruit vos poules, votre propriété, et cela avec préméditation. Votre affaire est excellente. Envoyez-moi vite un pouvoir pour commencer les poursuites.

* * *

Arrive un autre client, qui vient également consulter le célèbre avocat.

— Voilà, dit-il. J'ai un voisin dont je suis séparé par un treillage. Il a un chien qui vient souvent dans ma propriété m'abîmer mes plates-blandes. Pour en finir, je lui ai donné des boulettes qui l'ont empoisonné. Mon cas est-il soutenable ?

— Certainement, dit l'avocat. Votre voisin n'avait pas le droit d'introduire son chien dans votre jardin. D'autre part, vous étiez absolument libre de laisser du poison sur vos pelouses, vous ignoriez complètement que son chien allait franchir votre clôture et se précipiter sur ce poison qui, au surplus, était votre propriété. Il vous a donc causé divers dommages dont il est responsable. Envoyez-moi vite un pouvoir pour commencer les poursuites.